

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 5

Artikel: Les forêts coloniales françaises [suite et fin]
Autor: Pillichody, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

donner à ce sujet les directions nécessaires au personnel forestier. Les oiseaux protégés par la loi de 1904 ayant diminué, on en attribuait la cause au manque de places favorables à la nidification. Les mesures à prendre étaient indiquées comme suit dans la circulaire du Département :

1° Eviter autant que possible les coupes rases ; ménager le sous-bois dans les forêts en tant, bien entendu, que cela n'entraînera pas d'inconvénient au point de vue de l'économie forestière en portant préjudice, par exemple, à la régénération naturelle des peuplements.

2° Réserver des bosquets buissonneux dans le voisinage de l'eau et dans des sites tranquilles et abrités, pour les maintenir à l'état vierge, sans aucune intervention culturale. Ce sont là les endroits que les oiseaux recherchent de préférence comme refuges et pour y bâtir leurs nids.

3° Conserver, déjà dans l'intérêt de la forêt, la lisière du côté des champs à l'état aussi complet et serré que possible et y épargner particulièrement les buissons. Autant que le forestier peut exercer son influence, il devrait chercher à obtenir que les buissons croissant en plein champ, sur les talus des routes, aux endroits où le sol est peu productif, etc., soient conservés comme lieux propices à la nidification et que, en général, la haie vive soit préférée à la haie morte. Si des surfaces étendues (prairies, champs, vignes), sont sans arbres ni buissons, il faudrait y planter de petits groupes très denses d'arbrisseaux comme places à nicher, entr'autres des *Thuyas* et des *Chamæcyparis*. Les essences à choisir pour cela devraient être prises parmi celles dont les fruits offrent en même temps de la nourriture aux oiseaux (sorbier des oiseleurs, sureau, etc.).

4° Maintenir, çà et là, de vieux arbres creux (tels que chênes, hêtres, saules, etc.) pour les oiseaux qui y nichent de préférence ; si ces arbres manquent, avoir recours aux nichoirs artificiels.

5° Eviter, dans la mesure du possible, de pratiquer des éclaircies dans les jeunes perchis pendant l'époque durant laquelle les oiseaux utiles nichent en général, c'est-à-dire du milieu d'avril au milieu de juillet.

Il serait sans doute recommandable de lancer de temps en temps cette circulaire pour rappeler aux intéressés des recommandations bien opportunes, mais que quelques-uns ne mettent peut-être pas suffisamment en pratique. (A suivre.)

Les forêts coloniales françaises.

(Suite et fin.)

III.

Nous avons vu que les grandes lignes à suivre pour l'utilisation des forêts tropicales, comme de toute autre forêt coloniale, c'est l'aménagement forestier et l'organisation de l'exploitation.

L'aménagement d'abord, comme garantie de la perpétuation de la forêt et surtout des essences précieuses. „Car, dit le rapport du commandant Bertin, c'est un fait avéré que, si dans la zone équatoriale humide de l'Afrique nous n'avons pas encore à craindre la disparition totale d'une végétation forestière de qualité quelconque, nous sommes pourtant au premier stade de cette disparition, c'est-à-dire à la transformation de la forêt riche en brousse inutilisable qui sera brûlée ensuite à la première occasion (par les indigènes), soyons-en bien persuadés. Car on trouvera inutile de respecter cet objet sans valeur bientôt remplacé par le désert et non par l'agriculture; ce n'est pas avec deux ou trois habitants par kilomètre carré qu'on peut avoir la prétention de cultiver le sol, si l'on supprime la seule culture extensive non épuisante et reconnue possible avec un minimum de travail humain, c'est-à-dire la forêt.“

Mais, qui dit aménagement dit organisation d'un service forestier. La France en a décidé ainsi et elle a créé un plan d'étude spécial pour les agents forestiers coloniaux, qui auront à se familiariser davantage que les forestiers de la métropole avec les branches de l'ingénieur et de l'architecte. La création de routes et chemins de fer, l'organisation du flottage, celle de colonies d'ouvriers forestiers, logées et ravitaillées, mettront les forestiers coloniaux à l'épreuve autant que les exigences d'aménagement doublées de la connaissance botanique et technique des nombreuses essences et de l'étude de leur tempérament pour pouvoir instaurer le traitement convenable à la conservation des bonnes espèces.

Quand nous voyons les difficultés s'accumulant devant nos jeunes forestiers suisses pour se placer convenablement, nous voudrions envier nos collègues français devant lesquels le service colonial ouvre des perspectives illimitées.

Une fois ce service créé et les bases de l'exploitation fixées, il faudra s'occuper de la main-d'œuvre. La forêt tropicale est beaucoup trop peu habitée pour y trouver les bras nécessaires, d'autant que la population n'est pas très travailleuse. On prévoit l'envoi de main-d'œuvre depuis le Soudan français, qui fournit d'excellents ouvriers. A cet effet, il faut développer les voies ferrées, et l'on voit d'ici l'avantage énorme de l'ouverture de la ligne projetée à travers le Sahara, qui permettra la rocade des équipes d'ouvriers vers l'équateur — au moment et pendant la saison voulue — puis l'expédition par rail jusqu'aux ports de l'Al-

gérie des bois équatoriaux. Grâce au service militaire, régulièrement organisé au Soudan et dans les autres possessions africaines, la France possède un moyen d'action excellent et elle peut faire l'éducation pour le travail d'immenses réserves d'hommes.

Après la main-d'œuvre, il y a l'organisation technique et commerciale. La locomotive et le camion devront remplacer tout autre moyen de transport à distance; doit surtout disparaître la chose incroyable des transports à bras, pratiqués aujourd'hui par certains concessionnaires. Il s'agira de domestiquer l'éléphant indigène, qui est devenu un docile instrument aux Indes. A l'intérieur, dans les régions montagneuses, le cheval même devient utilisable. Mais hommes et bêtes ont à se soumettre à un régime d'hygiène approprié au climat, sans lequel aucun effort n'est possible à la longue.

Le transport par eau, flottage et navigation fluviale, est une des grandes ressources de la région et il faut le développer par des mesures appropriées, correction de cours d'eau, canaux, etc. La plupart des fleuves qui se déversent dans le Grand Océan sont navigables jusque loin à l'intérieur du continent: ils peuvent être facilement aménagés par la suppression de quelques obstacles, rapides, etc. Mais tous n'aboutissent pas à des ports et ceux-ci sont encore imparfaitement outillés pour la réception, le triage et le chargement d'une marchandise encombrante telle que le bois.

Actuellement, les seuls ports d'une certaine importance sont ceux du Grand Bassam à la Côte d'Ivoire, de Douala au Caméroun, de Libreville et Port Gentil au Gabon. Les deux premiers sont tête de ligne d'une voie ferrée, pénétrant quelque peu à l'intérieur, soit environ 100 km. On conçoit aisément l'insuffisance de ces installations, en songeant aux millions de mètres cubes à amener à la côte et à charger à fond de cale. Et cette insuffisance s'étend actuellement jusqu'aux compagnies de navigation, qui sont loin d'être en nombre et en force pour organiser le trafic en grand des bois de la forêt africaine.

L'essentiel reste donc à faire. Mais un grand mérite revient, en attendant, à la mission française du commandant Bertin d'avoir établi, avec un sens très net des réalités, un programme général des travaux, basé sur des données précises relativement aux richesses forestières disponibles.

Un champ admirable d'activité s'ouvre ainsi à la jeune génération de forestiers.

A. Pillichody.

P. S. Pour ne pas allonger cette étude, nous renonçons à parler des forêts de Madagascar, de la Guyane et de l'Indochine. L'Afrique équatoriale suffira à retenir pour longtemps l'attention du commerce des bois coloniaux.

La troisième série des conférences forestières de Zurich.

C'est en février 1904 qu'eut lieu la dernière série de conférences forestières. Dès lors, le comité de la Société forestière suisse n'a pu organiser un nouveau cours, retardé d'ailleurs par la guerre et la crise économique qui l'a suivie.

Ce rendez-vous était attendu avec impatience par les sylviculteurs suisses qui, accourus du 5 au 10 mars à l'Ecole forestière, s'y sont trouvés nombreux — environ 166 — et ont écouté avec sympathie une allocution de bienvenue prononcée par le très actif président de la Société forestière suisse, M. *Th. Weber*. Ce dernier a tenu à rendre un juste hommage à M. Maurice Decoppet, le regretté chef du service forestier fédéral.

Cette fois, le corps des forestiers suisses eut la satisfaction de siéger dans l'élégant bâtiment abritant les Ecoles forestière et d'agronomie. Combien l'impression est agréable en entrant dans cet édifice dont le style rappelle un des meilleurs spécimens de l'architecture de la Rhétie italienne. Et puis, du haut en bas de ce bâtiment si esthétique, les corridors et parois sont garnis de documents des sciences naturelles appliquées à la sylviculture. Les salles de technologie et de cynégétique, récemment installées, constituent en particulier un réel attrait pour les hommes des bois. Cependant, l'assistance fut si nombreuse qu'il fallut se transporter pour la plupart des conférences dans un vaste auditoire du bâtiment principal de l'Ecole polytechnique, car plus de la moitié des agents forestiers de la Suisse étaient accourus à l'appel de l'Ecole, preuve bien évidente que cette initiative de la Société forestière suisse répond à un réel besoin.

* * *

Essayons maintenant de résumer les cours qui nous ont été donnés par MM. les professeurs de l'Ecole forestière.

Il appartenait à M. le professeur *Engler* de débiter en nous donnant le résultat de ses dernières recherches personnelles sur *le géotropisme et l'héliotropisme des arbres et leur importance au point de vue cultural*.

Il faut distinguer entre conifères et feuillus qui réagissent différemment suivant la pente du sol, l'action du vent et la pression de la neige. Le directeur de la Station fédérale de recherches forestières démontre que la partie inférieure des arbres résineux inclinés présente un plus fort accroissement que la face supérieure. On constate, en outre, un accroissement plus considérable des troncs verticaux du côté où la fron-